

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00461

Numéro SIREN : 342 520 632

Nom ou dénomination : ALDIS

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2022 sous le numéro de dépôt 12479

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

SAS ALDIS Centre E.LECLERC
Route de Bâle

68130 ALTKIRCH

EC PARTENAIRE

Société d'expertise comptable inscrite à l'ordre
des expert-comptables d'ALSACE.

6 RUE ICARE
67960 ENTZHEIM

Tel : 03.88.24.72.24

Web : www.ecpartenaire.com

Fax : 03.88.24.14.30

Etats financiers au 31/01/2022

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

CERTIFIE CONFORME

31/01/2022

31/01/2021

Etat exprimé en euros

Brut

Amort. et Dépréc.

Net

Net

Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	107 390	96 190	11 200	14 492
	Fonds commercial (1)	100 000		100 000	100 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	611 065	40 135	570 930	573 150
	Constructions	20 965 340	18 752 258	2 213 082	3 376 468
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 306 887	1 169 219	137 668	145 423
	Autres immobilisations corporelles	562 349	260 446	301 903	183 427
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	5 900		5 900	26 038
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 685 971		2 685 971	2 679 392
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		26 344 902	20 318 249	6 026 654	7 098 391
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	89 130		89 130	90 090
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	5 915 403	99 284	5 816 119	5 058 976
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 424 439	301 746	1 122 693	1 131 017
	Autres créances	1 066 622		1 066 622	571 071
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 500 000		5 500 000	6 405 834
	DISPONIBILITES	5 869 047		5 869 047	2 071 085
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	279 330		279 330	197 741
	TOTAL (III)	20 143 971	401 030	19 742 941	15 525 814
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		46 488 874	20 719 279	25 769 595	22 624 205

(1) dont droit de bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

CERTIFIE CONFORME

Etat exprimé en euros

31/01/2022

31/01/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	240 000	240 000
	RESERVES		
	Réserve légale	24 000	24 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 463 279	2 407 584
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 804 750	2 665 695
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	5 532 029	5 337 279
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	195 819	244 364
	Total des provisions	195 819	244 364
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 018 233	5 643 173
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 414 440	3 345 580
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 479	6 389
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 028 134	4 439 084
	Dettes fiscales et sociales	3 054 148	3 166 061
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	78 394	45 274
	Autres dettes	369 209	334 463
	Produits constatés d'avance (1)	75 709	62 537
	Total des dettes	20 041 746	17 042 562
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	25 769 595	22 624 205
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 804 750,24	2 665 694,99
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 931 846	12 269 597
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	6 424	1 800
(3)	Dont emprunts participatifs		

Reçu et As
2022
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/01/2022

31/01/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	74 132 552		74 132 552	69 339 413
	Production vendue (Biens)	100		100	728
	Production vendue (Services et Travaux)	2 191 431		2 191 431	1 857 476
	Montant net du chiffre d'affaires	76 324 084		76 324 084	71 197 616
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			142 057	22 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			651 757	812 629
	Autres produits			647 115	539 594
	Total des produits d'exploitation (1)			77 765 013	72 571 840
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			59 403 259	54 124 426
	Variation de stock			(759 544)	172 967
	Achats de matières et autres approvisionnements			274 259	235 314
	Variation de stock			960	(50 608)
	Autres achats et charges externes			4 725 660	4 199 680
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 080 009	1 212 476
	Salaires et traitements			5 710 991	5 590 913
	Charges sociales du personnel			1 421 882	1 296 646
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 267 992	1 249 419
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			401 030	343 236
	- sur actif circulant				
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux provisions				
	Autres charges			53 373	96 073
	Total des charges d'exploitation (2)			73 579 871	68 470 541
	RESULTAT D'EXPLOITATION			4 185 142	4 101 299

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/01/2022	31/01/2021
RES ULTAT D'EXPLOITATION		4 185 142	4 101 299
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	15 470	
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	24 017	6 959
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 039	21 600
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	1 869	2 474
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		36 925	31 033
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	68 216	73 754
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		68 216	73 754
RES ULTAT FINANCIER		(31 291)	(42 721)
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		4 169 320	4 058 578
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	27 180	30 897
	Sur opérations en capital	458 214	167 864
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	101 714	77 851
	Total des produits exceptionnels	587 107	276 612
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	34 354	8 392
	Sur opérations en capital	375 359	160 847
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	34 955	
	Total des charges exceptionnelles	444 668	169 240
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		142 439	107 372
PARTICIPATION DES SALAIRES		563 413	532 243
IMPOTS SUR LES BENEFICES		943 596	968 012
TOTAL DES PRODUITS		78 404 514	72 879 485
TOTAL DES CHARGES		75 599 764	70 213 790
RES ULTAT DE L'EXERCICE		2 804 750	2 665 695
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		22 417	25 810

Etats financiers au 31/01/2022

ANNEXE LEGALE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **25 769 595 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 78 404 514 euros** et un total **charges de 75 599 764 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 2 804 750 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/02/2021** et finit le **31/01/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Amortissements :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 8 ans
- * Terrains et aménagements : 10 à 15 ans
- * Constructions : 10 à 25 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 15 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de marchandises ont été évalués au prix de revient dit "TRIPLE NET" : Ce prix de revient est constitué du prix d'achat sur facture augmenté des frais accessoires d'achat, diminué des ristournes sur facture diminué des ristournes par avoir séparé, diminué des ristournes mensuelles et trimestrielles et diminué des autres avantages financiers.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière. Aucun accord particulier n'a été signé.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 386 199 Euro.

Frais d'émission des emprunts :

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	213 301		804		6 714	207 390
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	213 301		804		6 714	207 390
CORPORELLES	Terrains	611 065					611 065
	Constructions sur sol propre	20 755 621					20 755 621
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	211 719				2 000	209 719
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 277 740		38 418		9 271	1 306 887
	Instal., agencement, aménagement divers	91 668					91 668
	Matériel de transport	234 721		282 088		130 125	386 683
	Matériel de bureau, mobilier	74 193		2 139		5 257	71 076
	Emballages récupérables et divers	12 922					12 922
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	26 038		5 900		26 038	5 900	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		23 295 687		328 544		172 691	23 451 541
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	2 679 392		6 579			2 685 971
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 679 392		6 579			2 685 971
TOTAL		26 188 380		335 927		179 405	26 344 902

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	98 808	4 096	6 714	96 190
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	98 808	4 096	6 714	96 190
CORPORELLES	Terrains	37 915	2 220		40 135
	Constructions sur sol propre	17 391 268	1 161 569		18 552 837
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	199 603	1 818	2 000	199 421
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 132 317	45 878	8 976	1 169 219
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	80 758	5 664		86 422
	Matériel de transport	76 516	44 947	16 786	104 677
	Matériel de bureau, mobilier	72 804	1 800	5 257	69 347
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 991 181	1 263 895	33 018	20 222 058
TOTAL		19 089 989	1 267 992	39 732	20 318 249

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	31/01/2022	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	5 915 403	5 155 860	759 544	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	89 130	90 090		960
TOTAL I	6 004 533	5 245 949	759 544	960
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	244 364	34 955	83 500	195 819
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	244 364	34 955	83 500	195 819
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	96 884	99 284	96 884	99 284
	Sur comptes clients	246 352	301 746	246 352	301 746
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	343 236	401 030	343 236	401 030
TOTAL GENERAL		587 600	435 986	426 736	596 850

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	401 030	343 236
	- financières - exceptionnelles	34 955	83 500

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/01/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	381 014	381 014	
	Autres créances clients	1 043 425	1 043 425	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	545	545	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	211 267	211 267	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	185 851	185 851	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	126 024	126 024	
	Débiteurs divers	542 935	542 935	
	Charges constatées d'avances	279 330	279 330	
TOTAL DES CREANCES		2 770 391	2 770 391	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	6 424	6 424		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	9 011 809	2 002 245	6 828 766	180 799
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	96 857			96 857
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 028 134	5 028 134		
	Personnel et comptes rattachés	1 682 639	1 682 639		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	715 483	715 483		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	97 908	97 908		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	558 119	558 119		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	78 394	78 394		
	Groupe et associés (2)	2 317 583	2 317 583		
	Autres dettes	369 209	369 209		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	75 709	75 709		
TOTAL DES DETTES		20 038 267	12 931 846	6 828 766	277 656
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		5 000 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 629 564			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		31/01/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			279 330	75 709
Charges et Produits FINANCIERS				
Charges et Produits EXCEPTIONNELS				
TOTAL			279 330	75 709

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/01/2022

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

85 000

15 000

TOTAL

100 000

Capital social

Etat exprimé en euros		31/01/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		15 000,00	16,0000	240 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		15 000,00	16,0000	240 000,00

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/01/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2022
Capital social	240 000				240 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	24 000				24 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	2 407 584	55 695			2 463 279
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	2 665 695	(2 665 695)		2 804 750	2 804 750
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	5 337 279	(2 610 000)		2 804 750	5 532 029

Date de l'assemblée générale 08/07/2021

Dividendes attribués 2 610 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 2 610 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 727 279

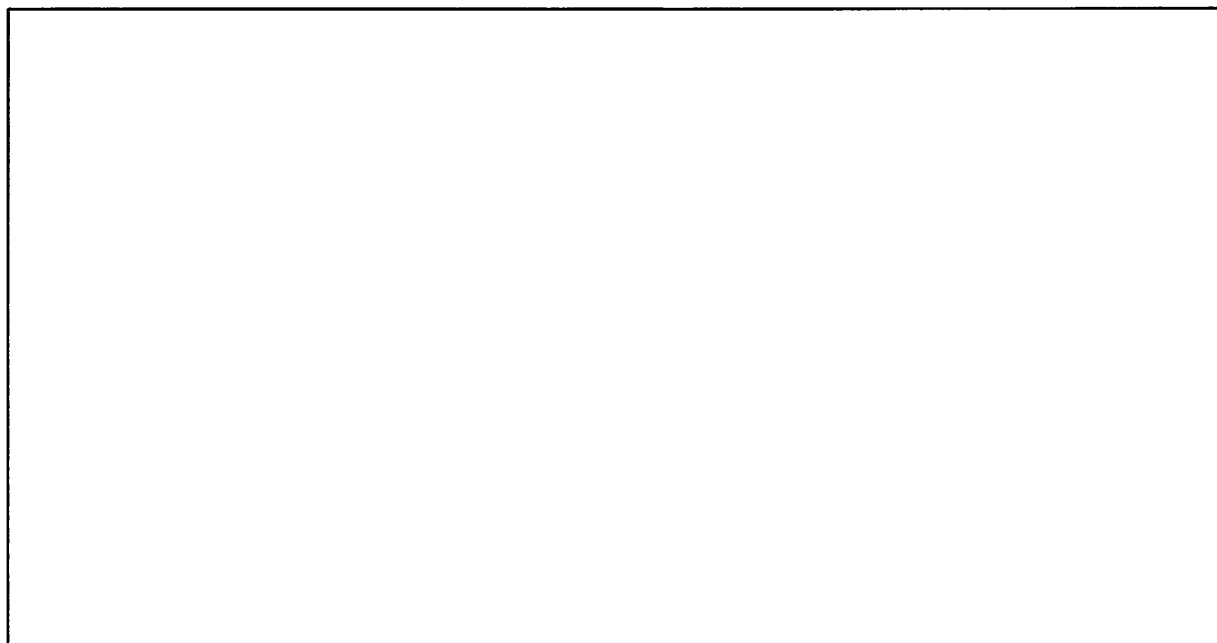
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 727 279

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 194 750

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises	74 132 552		74 132 552
Production vendue de biens	100		100
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	2 191 431		2 191 431
TOTAL	76 324 084		76 324 084



Produits et Charges exceptionnels

au 31/01/2022

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES	87	
LITIGES PRUD'HOMMAUX	18 000	
SINISTRES	16 268	
DEGREVEMENT IMPOT		13 544
PROD EXCEPT DE GESTION		13 636
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		84 194
PROD CESSION IMMO		374 019
VNC	375 359	
REMBOURSEMENT SINISTRE ASSURANCE		18 214
REPRISE PROV EXCEPTIONNEL		83 500
DOT PROV LITIGE	34 955	
Totalisation	444 668	587 107

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/01/2022

Transfert charge d'exploitation	249 718
Remboursement sinistre assurance	18 214
Mise a dispo.du personnel	11 048
Reprise avantage en nature	27 198
Transf charges TF galerie	16 515
Transf charges eau	4 043
TOTAL	326 735

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	VDB							
	31/01/2022	31/01/2021	%	%	31/01/2022	31/01/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur		40 786		100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total		40 786		100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL		40 786		100,00				



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

31/01/2022

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT

4 169 320

1 049 571

3 119 750

RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)

(420 974)

(105 975)

(315 000)

RESULTAT COMPTABLE

3 748 346

943 596

2 804 750

(1) après retraitements fiscaux.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/01/2022

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	TVS	283
	ORGANIC	1 820
	PARTICIPATION DES SALARIES	149 304
	TAXE SUR LES GRANDES SURFACES	8 326
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		159 733

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2007, la société SAS ALDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LBDIS.

La société LBDIS SAS est la société Mère d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

La société LBDIS consolide les comptes de la société Aldis par la méthode de l'intégration globale.

1) Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- SAS ALDIS
- SCI LBD
- SAS LBDIS

2) Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément ; la société mère enregistrant dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par ses filiales.

3) Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

Néant

4) Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

Néant

5) Déficit reportable

Néant

6) Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans

Néant

Effectif moyen

		31/01/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		13	
	Professions intermédiaires		19	
	Employés		187	
	Ouvriers		11	
	TOTAL		230	

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/01/2022

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation

Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts et autres immobilisations financières		
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 169 142	
Produits financiers		
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières		
Charges financières	22 417	
Autres éléments		

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/01/2022
VALEUR D'ORIGINE					751 505	751 505
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				251 898	251 898
	Dotation exercice				146 606	146 606
	TOTAL				398 504	398 504
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				261 138	261 138
	Redevances Exercice				133 088	133 088
	TOTAL				394 226	394 226
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				107 115	107 115
	entre 1 et 5 ans				254 841	254 841
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				361 956	361 956
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				4 886	4 886
	entre 1 et 5 ans				1 964	1 964
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				6 850	6 850
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

SAS VOB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/01/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Nantissement du fonds de commerce:			6 759 253	
Avals et cautions			5 798 170	
			12 557 423	
Engagements de crédit-bail				
CB Mobilier			361 955	
			361 955	
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Indemnités de départ en retraite			386 199	
			386 199	
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)			13 305 577	
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

greffe

ALDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 240 000,00 Euros

Siège Social : Route de Bâle

68130 - ALTKIRCH

342 520 632 R.C.S. MULHOUSE

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 7 JUILLET 2022

PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable 2.804.750,24 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 4.700,24 Euros
- Aux Associés, un dividende de 2.800.050,00 Euros

Le revenu procuré à chaque action s'élèvera à CENT QUATRE VINGT SIX EUROS ET SOIXANTE SEPT CENTIMES (186,67 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 1^{er} SEPTEMBRE 2022.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	2.800.050 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2021	2.610.000 €	/
31/01/2020	2.085.000 €	/
31/01/2019	2.085.000 €	/

CERTIFIE CONFORME

greffe

ALDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 240 000,00 Euros

Siège Social : Route de Bâle

68130 - ALTKIRCH

342 520 632 R.C.S. MULHOUSE

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 7 JUILLET 2022

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable 2.804.750,24 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 4.700,24 Euros
- Aux Associés, un dividende de 2.800.050,00 Euros

Le revenu procuré à chaque action s'élèvera à CENT QUATRE VINGT SIX EUROS ET SOIXANTE SEPT CENTIMES (186,67 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 1^{er} SEPTEMBRE 2022.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	2.800.050 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2021	2.610.000 €	/
31/01/2020	2.085.000 €	/
31/01/2019	2.085.000 €	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

EXEMPLAIRE GREFFE

ALDIS

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 240 000 €**

Siège social : route de Bâle
68130 ALTKIRCH

RCS MULHOUSE B 342 520 632
SIRET : 342 520 632 00023
APE : 4711F

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 janvier 2022



**S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
web : vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

AUX ASSOCIES DE LA SOCIETE ALDIS,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 7 juillet 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société ALDIS, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 21 juin 2022

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
REPRESENTE PAR :

 **François GARNIER**

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✚ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✚ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✚ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.